



EDUCATEUR DE RUE EN PREVENTION SPECIALISEE – Janvier 2023

Présentation de l'association : L'association VAVUPS (Villeneuve Animation Vie Urbaine et Prévention Spécialisée) créée en 1978, est un club de prévention spécialisé régit par la loi de 1901, situé à Villeneuve la Garenne (92390) dans les Hauts de Seine.

Affectation	Association VAVUPS Villeneuve la Garenne (92)
Cadre Professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Code de l'action sociale et des familles (rappel des articles) • Ordonnance de 1945 • Ordonnance du 1^{er} décembre 2005 (Modalités d'accueil 2002-2) • Arrêté interministériel du 4 juillet 1972 et Circulaires d'application • Loi du 2 janvier 2002 dite 2002-2 • Loi de 2007 (Égalité des chances) • Loi du 14 mars 2016 (Protection de l'Enfance) • Guide des bonnes pratiques de l'ANESM • Convention Collective Nationale 15 mars 1966 • Code du travail • Schéma départemental 2018-2022
Responsable hiérarchique au sein de l'établissement	Chef de service
	<p>Mise en œuvre des actions de prévention : La mission est définie conformément au projet de service de l'équipe de prévention validé par l'association, et s'inscrit dans le cadre contractuel entre l'association et ses partenaires territoriaux.</p>

<p>Missions et activités</p>	<p>Action éducative et sociale en faveur d'un public de jeunes en difficulté, en souffrance, en rupture de dialogue avec les adultes et les institutions (jeunes en errance, scolaires, jeunes habitants) et âgés de 11 à 25 ans. La prévention mène des actions à partir d'un territoire validé par le partenaire principal. L'intervention se caractérise par l'absence de mandat nominatif, la libre adhésion des jeunes, le respect de leur anonymat, la non-institutionnalisation des activités. Elle vise à instaurer une relation de confiance avec le jeune afin d'amorcer un accompagnement éducatif et social individualisé.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider le public en difficultés (jeunes 11-25 ans et familles), • Promouvoir l'autonomie sociale, économique et citoyenne, <p>Mode d'action (sous la responsabilité du Chef de service) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir d'observations sur le terrain, travail d'élaboration d'un diagnostic, • Aller à la rencontre de publics en rupture ou en voie de l'être, • Mise en œuvre d'actions collectives et individuelles en direction du public, • Créer du lien relationnel avec les publics • Elaboration, mise en œuvre et évaluation de projets individuels et collectifs, • Utilisation de l'environnement institutionnel et inscription dans le réseau partenarial (existant ou à développer), • Echange et co-construction et/ou coanimation des réunions d'équipes éducatives et autres temps institutionnels
<p>Missions et activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'écrits : avants projets et notes projets, fiches d'activités, rapport d'activité, synthèses de réunions partenariales, • Production de bilans et d'évaluation des actions, • Représentation de l'association dans le réseau institutionnel et partenarial (technique) <p>Vie institutionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renseignement des outils de planification du travail (plannings collectif et personnalisé) • Accueil et intégration des nouveaux salariés, • Participation aux différentes réunions d'équipes, portant à la fois sur le travail quotidien de chacun et sur l'organisation, • Participation à tout espace de réflexion professionnelle dont la séance d'analyse de pratique • Participation aux réunions proposées par le Conseil d'Administration et invitation à l'Assemblée Générale de l'association.

Compétences Requises

Savoir Faire :

- Capacité à mettre en œuvre le travail de rue
- Capacité à revenir vers l'équipe pour faire état de son travail et, le cas échéant de ses difficultés (mise en distance)
- Maîtrise de l'organisation, de son fonctionnement et des procédures internes,
- Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, internet
- Qualité rédactionnelle et aisance à l'oral
- Capacité à capitaliser l'information et les expériences passées pour anticiper
- Capacité à organiser et planifier son travail
- Transmettre les informations utiles aux partenaires interne et externe de travail
- Ecouter son interlocuteur, analyser sa demande, y répondre de manière adaptée.

Savoir-être :

- Capacité à aller vers l'autre,
- Capacité de positionnement en toutes circonstances et notamment dans les situations d'opposition et de création de limites,
- Réactivité et adaptation aux évolutions et aux situations
- Rigueur
- Gestion des priorités
- Prise d'initiative
- Respect des règles de discrétion et de confidentialité en interne et en externe concernant la structure et les personnes
- Attitude bienveillante permettant l'épanouissement de la personne (prise en compte de l'autre),
- Attitude respectueuse et éthique en toute situation, en présence des bénéficiaires et des partenaires
- Adaptation aux exigences posées par la hiérarchie
- Savoir écouter pour entendre et pas écouter pour répondre

Moyens mis à disposition

- ✓ Locaux
- ✓ Voiture
- ✓ Tél
- ✓ Régie
- ✓ Clef USB

Modalités d'exercice de la fonction

- ✓ Amplitude de la semaine de travail : du lundi au samedi
- ✓ Prise de fonction au siège obligatoire
- ✓ Rappel des horaires : obligation Départementale à faire 2 soirées par semaines jusqu'à 22h
- ✓ Pour des raisons pédagogiques, possibilité de travailler le dimanche, les jours fériés et les vacances scolaires.

CONTACTS POUR CANDIDATURE - Date 11 janvier 2023

ENVOYER CV et LM à assovavu@orange.fr

VAVUPS

3, place André Malraux

92390 Villeneuve la Garenne